



## Comité Hygiène, Sécurité et Conditions de Travail du 14 octobre 2021



Le Comité hygiène et sécurité et conditions de travail s'est tenu le 14 octobre sous la présidence de M. Girault, Directeur Départemental des Finances Publiques de notre département. La séance s'est ouverte à 9 h 00 pour être clôturée à 14 h 05.



- 1° : Approbation du Procès-verbal du CHSCT du 8 avril dernier
- 2° : Point sur l'évolution de la crise sanitaire
- 3° : Mise à jour des documents ministériels prévention Covid et mesures de prévention mises en œuvre par la Direction
- 4° : Point sur la réunion du groupe de travail du 29 septembre dernier
  - Registre Santé Sécurité au Travail
  - Rapport de l'Inspecteur Santé Sécurité au Travail
  - Déclarations d'accidents du travail
  - Fiches de signalement
  - Bilan des exercices incendie
- 5° : Propositions d'utilisation du solde des crédits 2021
- 6° : DUERP / PAP 2019 – 2021
- 7° : Information sur les dépistages au titre du régime obligatoire
- 8° : Travaux immobiliers en cours et projets à venir
- 9° : Point sur le Centre de Contact de Lens ( aspect sécurité et conditions de travail)
- 10° : Questions diverses

Représentant en CHSCT de C F T C DDFiP Pas-de-Calais : Yann Plouviez, S I P de Lillers :

Les Organisations Syndicales Solidaires, FO, CGT et CFTC étaient présentes, ainsi que Mme Ortiz M. Jérôme Cauliez, M. Stéphane Gaucher, M. Philippe Royer, M. Olivier Staff, Mme RIVAUX (infirmière), Mme Sylvie Heroguer (secrétaire animatrice du CHSCT) Mme Van De Walle (assistante-sociale) et Mme Patricia Regnier (action sociale)

Suite aux déclarations liminaires des syndicats, M. Girault a évoqué son NRP, en remerciant les cadres pour leur investissement majeur dans des conditions remarquables (écoute des agents, des cadres et accompagnement métier logistique RH et financier).

La publication prochaine des affectations ALD pour les agents concernés devraient les rassurer dans un avenir proche.....La feuille de route étant écrite jusqu'en 2024..pas d'inquiétude...



**CFTC DDFiP Pas-de-Calais remercie vivement le directeur de veiller au bien-être de ses agents après avoir supprimé leur poste... Pour le moins c'est mieux qu'un simple courrier qui indique que votre poste est supprimé...certes.. pour autant... Sans NRP nous devrions pouvoir survivre...**

Par ailleurs, le coté foncier sera revu...échéance juin 2022. L'idée d'un seul PELH ( Pôle d'Evaluation des Locaux d'Habitation ) ne semble pas être l'orientation de notre directeur, la réflexion en cours à ce sujet devrait appeler à une discussion avec les Organisations Syndicales dans le cadre du dialogue social...

### **Point 1 : Approbation du Procès-verbal du CHSCT du 8 avril dernier**

Ce Procès verbal n'appelant aucune modification, les syndicats ont donc voté pour son approbation.

### **Point 2 : Point sur l'évolution de la crise sanitaire**

Il est constaté un ralentissement notable depuis juillet dernier des cas dans notre département, le dernier cas avéré datant du 23 août. Les circulaires, notes et décrets de début septembre ont recadrés la prise en compte des personnes vulnérables ou non et leurs conditions de travail. Il y avait 138 agents vulnérables lors du pic de la COVID , il en reste 88 qui ont été ou seront contactés par les médecins du travail, le Docteur De Pauw pour la Côte d'Opale et le Docteur Pauwels pour les autres secteurs de notre département.

A ce jour, il n'y a plus aucun agent en ASA, ceux qui sont en télétravail 5 jours par semaine seront contactés le plus rapidement possible pour déterminer de nouvelles et éventuelles préconisations du médecin.

13 agents ont ainsi repris le travail en présentiel (ou pour partie moins de télétravail) avec aménagement de leur poste (bureau individuel ou isolé le jour de travail). Il n'y a eu aucune remontée par les agents ou les chefs de service quant à des difficultés particulières.

### **Point 3 : Mise à jour des documents ministériels prévention Covid et mesures de prévention mises en œuvre par la Direction**

Les ASA peuvent toujours être préconisées pour des circonstances particulières (par exemple garde d'enfant de moins de 16 ans sans possibilité de garde ni de télétravail...)

Dans notre département du Pas-de-Calais, seule la Trésorerie de Boulogne-Centre Hospitalier est concernée par la condition du pass sanitaire dans le cadre de l'activité professionnelle. Les 12 agents sont vaccinés, il n'y a donc aucun souci.

La restauration en cantine ou coin repas reprend son cours « normal », avec juste le nettoyage de la table après le repas.

Il est rappelé qu'il reste préférable d'éviter les contacts sur les fontaines à eau (utilisation de serviette ou autre...) et de ne pas oublier de nettoyer frigos et micro-ondes très régulièrement.

### **Point 4 : Point sur la réunion du groupe de travail du 29 septembre dernier**

- **Registre Santé Sécurité au Travail :**

Il reste 27 observations sur 51 après la tenue du groupe de travail.

- **Rapport de l'Inspecteur Santé Sécurité au Travail :**

Un rapport de l'ISST sur le Centre de Contact de Lens a été réalisé début octobre, et il est actuellement à l'étude.

- **Déclarations d'accident de travail :**

3 depuis mai 2021.

- **Fiches de signalement :**

9 depuis mai 2021

- **Exercices incendie :**

6 ont été réalisés, une relance a été faite pour les sites non à jour avant le 31 octobre 2021.

Un message sera disponible sur Ulysse 62 quant à la conduite à tenir si un usager prend une photo ou une vidéo lors d'un accueil physique.

## Point 5 : bilan des actions de formation 2020 et exécution des crédits 2020

Le CHS-CT approuve l'utilisation des crédits restants, sachant que certaines formations validées n'ont pu être organisées.

L'achat de stores notamment pour Béthune ou Bruay pourrait se concrétiser avant fin 2021. Les crédits seront utilisés par l'ajout de petits matériels ( souris ergo, lampes, rehausseur...) afin de ne pas avoir à en restituer en fin d'année.

## Point 6 : DUERP / PAP 2019 – 2021

Le décalage généré par la crise sanitaire rend l'exercice quelque peu complexe... En effet le PAP (Plan Annuel de Prévention) a avant ce CHS-CT effectué nombre d'actions qui ont mis fin aux risques exposés dans le DUERP (Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels) .

Un groupe de travail a permis lors de deux sessions de regrouper les différents risques et un complément viendra rapidement finaliser ce DUERP pour retranscrire au mieux le ressenti des agent(e)s.



CFTC DDFiP Pas-de-Calais tient à souligner l'excellent travail de l'assistant de prévention pour l'établissement de ce document chronophage et fastidieux.

## Point 7 : Information sur les dépistages au titre du régime obligatoire au titre du régime obligatoire

Me Patricia Regnier a indiqué que, dans le cadre de l'action sociale, il serait mis en place une campagne de vaccination contre la grippe. Pour pouvoir s'inscrire, un lien sera envoyé aux agent(e)s.

Les dates de vaccination seront les suivantes

Béthune : le 29 novembre 2021

Arras Diderot et Direction : le 30 novembre 2021

Boulogne : le 1<sup>er</sup> décembre 2021

Calais : le 2 décembre 2021

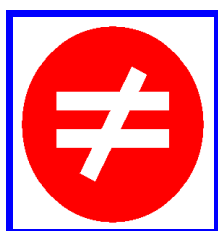
Longuenesse : le 7 décembre 2021

Par ailleurs, il est également envisagé d'effectuer début 2022 deux types actions de dépistage :

- Diabète-cholestérol-tension artérielle.
- Bucco-dentaire -insuffisance rénale chronique.

En fonction de la sollicitation des agents pour le premier dépistage, le second pourrait être mis en place.

Cette consultation, d'une durée de 20 minutes sera effectuée sur place pendant le temps de travail. **Mais, il n'est pas prévu d'autorisation d'absence** pour un(e) agent(e) extérieur(e) qui prendrait un Rendez-Vous sur un autre site



**CTFC DDFiP Pas-de-Calais , se réjouit bien évidemment de cette initiative et opportunité en l'absence d'un second médecin... et de visites quinquennales, mais, déplore totalement l'inégalité entre les agent(e)s sur les sites concernés et les autres...**

### **Point 8 : Travaux immobiliers en cours et projets à venir**

**Diderot** : réparation des problèmes de chasse d'eau effectuée

**Montreuil sur Mer** : Poursuite suite au DTA ( Diagnostique Technique Amiante) des travaux coté SIE par recouvrement des sols et démontage de cloisons pour création d'un nouvel espace ...à « réaffecter » en fonction du NRP sur le site...

**Saint-Pol** : Même action au niveau de CDIF ...pour une future réaffectation...

**Béthune** : achèvement des travaux pour le SGC

### **Point 9 : Point sur le Centre de Contact de Lens ( aspect sécurité et conditions de travail)**

Suite au passage de l'Inspecteur Santé Sécurité au Travail, il a été relevé plusieurs points à perfectionner :

- Le marquage des portes a été réalisé pour éviter tout accident.
- Le chef de service va refaire le point sur les actions et gestes préconisés en cas d'incendie, un point de rassemblement sera fixé avec avis de la CAL- Rappel de la fermeture des portes coupe-feu...avec une demande d'asservissement à l'alarme ...et formations à venir ( guide et serre file – extincteur...)
- Les fiches techniques pour le nettoyage sont remises à la Société Onet en charge du bâtiment.
- Le nettoyage du réfrigérateur sera mentionné dans le règlement intérieur.
- Les potentiels problèmes acoustiques seront revus après quelques mois d'utilisation...

- L'insécurité ressenties aux abords du parking sera évoquer par le chef de service à la commune et sous-préfecture.

Il sera par ailleurs réalisé une étude de déplacement afin de déterminer les besoins en la matière.

- Un local au Rez de chaussée pourra être équipé d'une barre pour fixation d'antivols pour les vélos ou trottinettes.

- Une relance a été faite pour découpler la climatisation , réversible, dans le fonctionnement du local LTI.. à priori inutile de le chauffer davantage.

- La possibilité d'effectuer un test acoustique n'étant pas prévue...Afin de pouvoir mesurer l'impact éventuel de chocs..il sera demander à l'action sociale si ce service peut bénéficier d'une action.

- Les tableaux de communication et syndicaux ont été commandés.



CFTC DDFiP Pas-de-Calais comprend la nécessité d'ajustements lors de la mise en place d'un service dans un nouveau bâtiment... Cependant, même si l'orientation vers les transports en commun reste à privilégier, il aurait été bien opportun de négocier en amont avec la ville de Lens (candidate pour accueillir ce service) pour obtenir des emplacements de parking ...

## Point 11 : Questions diverses

En cas d'agression verbale, menace faite à un agent en situation de télétravail, la fiche de signalement clairement détaillée et l'information au chef de service reste de rigueur.

Les AA enfant malade restent d'actualités lorsque cette situation est inopinée ...avec certificat médical à l'appui.

